

Genève, une ville égalitaire ?

Les pratiques des femmes dans les espaces publics

Éléments-clés de l'enquête réalisée
par M. Lieber, C. Dayer, J. Debonneville et R. Cardelli
sur mandat de la Ville de Genève

Rédaction : service Agenda 21 - Ville durable



Contexte

Cette enquête a été réalisée par l'Université de Genève dans le cadre du plan d'action municipal « Objectif zéro sexisme dans ma ville », entre octobre 2019 et septembre 2020. Adopté en 2019, ce plan d'action comprend notamment un axe « Récolte de données », qui a pour objectif de collecter des informations qualitatives sur les expériences des femmes dans l'espace public et de renforcer ainsi les connaissances des institutions sur cette thématique. En effet, peu de données locales quantitatives ou qualitatives existent encore aujourd'hui sur les usages différenciés de l'espace public selon le genre ou les violences sexistes dans l'espace public.

L'étude a été réalisée sous la direction de la professeure Marylène Lieber, spécialiste des questions de genre dans l'espace public. L'équipe de recherche était composée de Mme Rébecca Cardelli, sociologue et étudiante de master en études genre, Dre Caroline Dayer, spécialiste en prévention des violences et discriminations et Dr Julien Debonneville, spécialiste des questions de migration et du travail de *care*.

Méthodologie

L'enquête est basée sur 12 focus-groupes⁰¹ menés entre octobre et décembre 2019. Ceux-ci ont réuni au total 80 femmes, habitantes et/ou usagères de la ville. L'analyse fait également référence à l'état de la recherche et des bonnes pratiques en matière de genre et d'espace public et de violences de genre.

Une partie des focus-groupes a été constituée sur la base de critères sociodémographiques (âge, orientation affective et sexuelle, statut socio-économique, situation familiale, expertise particulière, parcours de migration, etc.) et une autre sur des critères géographiques (centre, périphérie). Chaque groupe a été organisé de manière à réunir une palette d'expériences et de profils diversifiés sous un dénominateur commun.

01 La méthode des focus-groupes consiste en des discussions ouvertes et libres autour d'une thématique commune, structurées par un guide d'entretien. Elle permet de collecter des données qualitatives et de mettre en lumière les perceptions, comportements ou zones de résistance sur les thématiques abordées.

Éléments clés de l'enquête

L'enquête a permis de mettre en avant un certain nombre d'éléments sur les perceptions qu'ont les femmes de l'espace public, leurs expériences et usages de la ville, les contraintes qu'elles rencontrent et les stratégies qu'elles développent.

1. L'espace public genevois

L'enquête met en avant que Genève est une ville où la qualité de vie est appréciée. L'offre culturelle riche, variée et gratuite est notamment soulignée. Pour autant, elle révèle aussi des réalités plus contrastées.

• Des ressources inégales dans l'accès et l'usage de l'espace public

L'enquête met en avant que toutes les femmes ne profitent pas de la même façon des ressources offertes par la ville, notamment en ce qui concerne l'espace public. Des critères comme l'âge, l'orientation affective et sexuelle, les revenus, la position sociale, la trajectoire de vie, le statut légal, le parcours migratoire, les ressources linguistiques ou encore le handicap ont des répercussions sur l'appropriation de la ville.

• L'espace public comme une extension de l'espace domestique

L'espace public apparaît pour une grande partie des femmes comme une extension de l'espace domestique. Pour les femmes qui ont des familles ou celles les moins dotées socialement, les activités effectuées dans l'espace public sont en lien direct avec la sphère familiale ou la consommation domestique. Des facteurs tels que la condition physique, les ressources financières, l'emploi ou encore la division sexuée du travail conditionnent un type de mobilité de proximité.

Dans cette dynamique, le rôle des maisons de quartier et des associations est mentionné comme indispensable. En effet, pour les femmes les moins dotées socialement, ces structures permettent d'établir des liens sociaux avec d'autres habitant-e-s du quartier ou de la ville et d'accéder aux services de proximité. Les femmes y trouvent ainsi la possibilité de maintenir une vie sociale et culturelle de proximité et de se réappropriier l'espace public genevois.

• Un espace en tension

L'espace public est enfin systématiquement décrit comme un espace en tension. Pour les participantes à l'enquête, il est souvent le lieu d'interactions non désirées, contrastant avec la représentation de l'espace public comme un espace *a priori* ouvert et accessible.

L'enquête révèle que pour les femmes interrogées, l'espace public est associé à un lieu de passage, où elles ont surtout l'impression d'être exposées. La surreprésentation des hommes favorise une forme de contrôle des lieux occupés. Les femmes traversent dès lors ces espaces et affirment ne pas pouvoir les « habiter », du moins pas tout le temps et sous certaines conditions. La dimension masculine des espaces publics est également accentuée par l'hétéronormativité, présente dans les comportements, mais aussi dans les publicités.

2. Les déplacements des femmes dans l'espace public genevois

Les femmes sont présentes dans l'espace public, mais elles y sont la plupart du temps « en mouvement ». Le fait d'être statique est une façon d'habiter l'espace public que les femmes s'interdisent pour éviter d'être la cible de sollicitations de la part des hommes.

• Les modes de déplacement

La marche apparaît comme un mode de déplacement privilégié parmi les femmes qui ont participé à l'enquête. Cependant, elles changent souvent de moyen de déplacement la nuit, optant pour le vélo ou les transports publics.

Le vélo est un mode de transport majoritairement utilisé par les plus jeunes, les femmes des catégories les plus favorisées socialement ou celles qui ont une sensibilité environnementale. L'utilisation du vélo est associée à l'autonomie et à la protection contre les sollicitations non désirées dans l'espace public. Toutefois, les risques liés à la circulation sont souvent évoqués comme une source d'inquiétude.

La plupart des déplacements des femmes dépendent des transports publics. Pour les personnes non francophones et pour celles qui connaissent peu la ville, ces derniers peuvent faciliter leur orientation dans la ville. Les transports publics sont aussi des endroits où les femmes – spécialement les plus jeunes – peuvent être la cible d'injures et d'agressions sexuelles.

Enfin, la voiture individuelle reste du point de vue des participantes un mode de déplacement cher et peu pratique, en raison des bouchons et des difficultés pour se garer. Elle devient néanmoins un moyen très adapté pour sortir de la ville (notamment en famille), se sentir en sécurité lors de sorties nocturnes ou faire des courses encombrantes.

• Les types de déplacements

L'enquête met en évidence qu'il existe plusieurs types de déplacements chez les participantes : pendulaires, triangulaires ou circulaires.

La plupart des mobilités liées au travail sont pendulaires ou triangulaires. Les femmes se déplacent de leur domicile à leur lieu de travail avant de rentrer, en faisant éventuellement un crochet pour aller faire une course ou chercher un enfant à la crèche, à l'école ou à une activité parascolaire. Néanmoins, certaines femmes, comme les travailleuses domestiques et les travailleuses sociales, ont des métiers qui les obligent à des mobilités plutôt circulaires. La prise en charge d'autres personnes induit une forme de complexité spatiale dont il faut tenir compte.

La mobilité liée à la famille présente quant à elle d'autres spécificités. Le travail domestique se traduit davantage par une mobilité de proximité, la prise en charge des enfants prédisposant davantage à l'occupation du quartier. Quant à l'utilisation de poussettes, de fauteuils roulants et de caddies, elle constitue parfois une entrave à la mobilité des femmes et est source de tension en raison de la difficulté d'accès à certains lieux.

Enfin, les femmes se déplacent pour des activités culturelles et de loisir nocturnes mais pas sans contraintes. Les moyens économiques, la division sexuée du travail, et notamment le fait d'avoir des enfants en bas âge, sont autant de barrières qui les séparent des activités

festives. Comme celles-ci sont avant tout nocturnes, la question du moyen de retour apparaît comme primordiale. En effet, dans le discours de nombreuses femmes, la nuit est aussi associée à l'idée de danger. Elles s'imposent ainsi des restrictions et limitent leur usage nocturne de l'espace public.

3. Les facteurs qui influencent les expériences des femmes dans l'espace public

Toutes les femmes ne disposent pas des mêmes ressources pour vivre, occuper et s'approprier l'espace public genevois. Au-delà du genre, d'autres facteurs entrent en compte.

• L'âge

La « jeunesse » définie comme la tranche d'âge entre 15 et 30 ans par les femmes rencontrées, fait consensus comme une période de vulnérabilité spécifique. Elle est décrite comme « le début » des intrusions, des interactions non désirées et des agressions. Les focus-groupes tendent par ailleurs à montrer que ces premières expériences vécues par les femmes vont structurer leur rapport à l'espace public pour la suite de leur trajectoire. Le temps qui passe et l'expérience ressortent comme des éléments qui permettent aux femmes de développer des stratégies pour faire face aux interactions non sollicitées.

A l'opposé, pour les personnes âgées, l'espace public apparaît souvent comme jonché d'obstacles physiques – hauteur des trottoirs, peur de tomber, douleurs corporelles et longueur des déplacements. Par ailleurs, les femmes plus âgées, perçues comme des « proies faciles », sont régulièrement la cible de sollicitations diverses et de démarchage commercial, ce qui entretient un sentiment de vulnérabilité vis-à-vis de l'espace public.

• Les ressources économiques

L'accès et l'usage de la ville nécessitent des ressources économiques. Si la richesse et la variété de l'offre culturelle disponible à Genève sont soulignées par de nombreuses participantes à l'enquête, l'accès à l'information sur les activités proposées et leur coût font partie des obstacles mentionnés. La privatisation progressive d'un certain nombre d'espaces autrefois publics engendre par ailleurs une forme d'exclusion basée sur les ressources économiques.

• Le capital social et le statut légal

Les nouvelles arrivantes témoignent de la difficulté à se percevoir comme légitimes dans l'occupation de la ville. En effet la méconnaissance du territoire, la non-maitrise de la langue française, la difficulté à nouer des liens sociaux et le statut légal font partie des facteurs de difficulté identifiés.

• Le cumul des facteurs de discrimination

Pour de nombreuses femmes interviewées, le fait d'être confrontées fréquemment à des comportements racistes, sexistes, lesbophobes et/ou islamophobes dans l'espace public se traduit dans leur vie comme un rappel continu de cette idée qu'elles ne sont pas à leur place. Par ailleurs, les femmes rencontrées soulignent que les aménagements urbains ne sont pas suffisamment adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, limitant dans les faits leur accès à l'espace public.

4. Les violences et le harcèlement

Un des constats majeurs de l'enquête est la récurrence de différentes formes de violences vécues par les femmes dans l'espace public genevois. Toutes les femmes interviewées, sans exception, font part d'une telle expérience, passée ou présente, qui marque durablement leur perception des espaces publics. Elles présentent ces violences comme des modalités de discrimination structurelle qui appellent non pas une réponse sécuritaire, mais davantage une réflexion en termes d'inclusion.

• Un continuum de violences

Les intrusions ou agressions – remarques, regards intrusifs, interactions non sollicitées, propositions sexuelles explicites, insultes ou agression physique ou sexuelle, exhibitionnisme ou encore tentative de viol – que les femmes vivent constituent des rappels à l'ordre symboliques qui réaffirment qu'elles ne sont pas à leur place dans les espaces publics.

• Violences sexistes et lesbophobes

Au-delà des violences misogynes dont elles font également l'objet, les femmes LGBTQ témoignent être la cible de violences lesbophobes ou transphobes de manière récurrente. Le fait de se promener en couple, d'avoir une expression de genre qui transgresse les représentations de ce qui est « féminin » ou « masculin » ou de transgresser l'ordre hétéronormé suscite des rappels à l'ordre constants.

• Violences sexistes, racistes et islamophobes.

L'enquête a également permis de documenter la manière dont sont articulés les comportements sexistes, racistes et islamophobes dans le quotidien de certaines femmes, notamment migrantes. Ces dernières font face à des manifestations de rejet dans l'espace public, telles que des remarques agressives, différentes formes de dévalorisation ou encore des propos injurieux, qui vont avoir un impact sur leur sentiment de légitimité et sur leur façon de se déplacer.

Plusieurs femmes concernées ont partagé des expériences de discriminations quotidiennes en lien avec le voile, allant de la violence symbolique non verbale à la violence physique, en passant par des agressions verbales.

5. Les stratégies des femmes dans l'espace public

L'enquête a mis en évidence le fait que, malgré les contraintes qu'elles rencontrent, les femmes interrogées veulent accéder à l'espace public de manière continue et autonome. Pour ce faire, elles mettent en œuvre des stratégies de protection et de défense, conscientes ou inconscientes. Ceci n'est pas sans conséquence, notamment en termes de charge mentale.

• Vigilance et anticipation

L'usage quotidien de l'espace public nécessite pour les femmes interrogées « d'anticiper », de « prévoir », d'être en « état d'alerte » et de s'adapter. Cette anticipation révèle en réalité un véritable savoir-faire d'autoprotection visant à écarter le danger et à diminuer leurs inquiétudes.

• **Adaptation et évitement**

Pour se sentir plus sûres dans l'espace public, les femmes adaptent leurs attitudes, leur posture, leur apparence, leur tenue vestimentaire, leur démarche en fonction du lieu et du moment.

Les femmes interrogées adaptent également leurs moyens de transport, en fonction du moment où elles se déplacent. Ainsi, la voiture et le vélo sont considérés comme plus sûrs pour se déplacer dans la ville « *au-delà d'une certaine heure* ». De même, lors de parcours effectués à pied, les endroits perçus ou réputés dangereux sont évités, dans le but de « minimiser les risques ».

• **Défense et autoprotection**

Les cours de self-défense et de sports de combat sont mis en avant par les femmes comme une bonne stratégie de défense car ils contribuent à réaffirmer leur confiance en elle. Faire semblant d'écouter de la musique, d'être au téléphone ou être toujours accompagnée sont aussi des moyens mis en place pour éviter les contacts non désirés.

Néanmoins, pour certaines femmes, « se défendre » implique de sortir d'un rôle assigné – « être polie », « rester discrète », « souriante », et surtout « ne pas (trop) déranger » – ce qui peut constituer une barrière parfois difficile à dépasser.

6. Une socialisation genrée de l'espace public

Les expériences des femmes dans l'espace public, notamment les diverses formes de violences auxquelles elles sont confrontées de façon récurrente, marquent durablement leur appréhension de celui-ci et se transmettent souvent aux générations suivantes.

La socialisation familiale participe à l'apprentissage précoce du danger chez les filles. Il leur est constamment rappelé que l'espace public est « dangereux » et non construit pour elles. Les médias constituent également une source de prise de conscience des représentations sociales « des dangers » de l'espace public, notamment à travers la rubrique des « faits divers ».

Recommandations-clés de l'enquête

En conclusion, l'enquête propose 5 recommandations générales pour rendre la ville plus égalitaire. L'équipe de recherche souligne l'importance d'une mise en œuvre simultanée de différentes mesures devant former une politique transversale sur le long-terme.

a. Favoriser la participation et l'accès à la ville et à ses prestations pour tous les niveaux socio-économiques

Les mesures préconisées vont dans le sens d'un renforcement du soutien et des liens avec les maisons et associations de quartier. Ces lieux constituent une « porte d'entrée » sur la ville, ses prestations et ses installations publiques, pour beaucoup de femmes, notamment les moins dotées socialement. Ce sont également des lieux qui favorisent l'émergence d'une parole et l'échange d'expériences entre paires et renforcent donc l'autonomie des femmes.

b. Inclure une perspective de genre dans les plans d'aménagement du territoire en Ville de Genève (et plus largement dans le canton)

Cette recommandation se décline de manière très transversale. Les mesures suggérées sont la production de statistiques sexuées, le développement de politiques d'affichages et de signalétiques reflétant la diversité, une attention prêtée au genre dans le langage employé, la réflexion sur l'éclairage public, une attention prêtée à la dimension économique et au travail de care dans la conception des espaces. Plusieurs mesures plaident également pour la prise en compte du point de vue des habitantes dans les projets d'aménagement.

c. Penser une politique de transports abordables et sécurés

Avec notamment une attention spécifique à porter sur la sécurité des pistes cyclables, les politiques de prix notamment durant la nuit et le développement d'une offre d'arrêt à la demande.

d. Former et responsabiliser les personnes-ressources dans l'espace public

L'importance de développer une offre de formation et de sensibilisation destinées aux professionnel-le-s de l'aménagement, ainsi qu'aux personnes-ressources dans l'espace public (par exemple les travailleuses et travailleurs sociaux, le personnel des TPG, des pharmacies, la police municipale, etc.) est soulignée, tout comme l'importance de la mixité dans les équipes de travail.

e. Renforcer les campagnes et actions de sensibilisation liées aux discriminations de genre

Cette recommandation doit s'accompagner d'une perspective intersectionnelle et d'une attention aux différents types de discrimination. Les différentes mesures suggérées font notamment référence à la sensibilisation du grand public ou de publics spécifiques, tels que les garçons ou encore les témoins, au renforcement du sentiment de légitimité et de sécurité des femmes et des jeunes filles ou encore à la mise en place d'actions de prévention avec les commerçant-e-s ou encore les lieux de fête.